



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des ressources naturelles

RNNR • NUMÉRO 026 • 3^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 19 octobre 2010

Président

M. Leon Benoit

Comité permanent des ressources naturelles

Le mardi 19 octobre 2010

•(1105)

[Traduction]

Le président (M. Leon Benoit (Vegreville—Wainwright, PCC)): Bonjour à tous.

Je suis heureux de voir que tout le monde est à l'heure ce matin. C'est parfait. Je sais que vous devez vous habituer à marcher un peu plus pour vous rendre à certaines salles des comités.

Nous entamons cette séance publiquement afin de discuter du budget pour notre visite d'installations d'extraction minière et in situ des sables bitumineux dans la région de Fort McMurray et de gaz schiste dans celle de Fort Nelson, en Colombie-Britannique. Vous avez tous une copie du budget devant vous, qui s'élève à 105 000 \$ approximativement. Le budget couvre le déplacement de tous les membres du comité, ainsi que des sept membres du personnel énumérés ici.

Il est important de mentionner que si le voyage doit avoir lieu, tous ceux qui ont confirmé leur présence doivent y aller, car autrement la visite sera annulée. Vous savez que nous devons avoir autant de membres de l'opposition que de membres du gouvernement présents. Donc, si vous vous engagez à prendre part à ce voyage, et que nous prévoyons avoir un groupe équilibré et représentatif, nous pourrions aller de l'avant avec notre visite. Sinon, on aura gaspillé tous les frais engagés et tous les efforts déployés pour organiser la visite, et c'est tout un travail de planifier un tel déplacement.

Quelqu'un veut débattre du budget? Je suis ouvert à vos commentaires.

Donc, sommes-nous d'accord pour... ? Quelqu'un veut intervenir.

Allez-y, madame Brunelle.

[Français]

Mme Paule Brunelle (Trois-Rivières, BQ): Monsieur le président, au bureau du whip, on m'a dit que des discussions avaient eu lieu et qu'on ne recommandait pas d'utiliser nos points pour les voyages. Il y a donc eu des accords entre les comités.

Si je comprends bien ce que contient ce budget, les députés voyageraient en utilisant leurs points. Cependant, on nous dit que les comités ont des budgets pour cela. On refuse d'utiliser nos points pour le déplacement.

[Traduction]

Le président: Non, madame Brunelle, il est indiqué que les députés n'auront pas à utiliser leurs points, c'est donc le comité qui paiera le voyage. Nous proposons de prendre un vol le jeudi soir. Par exemple, nous pourrions partir d'Ottawa vers 20 heures pour arriver vers 22 h 15, en principe. Pour le retour, nous aimerions revenir à Edmonton vers 16 heures, de façon à pouvoir attraper un vol vendredi après-midi et être de retour dans nos circonscriptions, pour la plupart d'entre nous, le samedi, puisque le vol s'effectuerait le vendredi soir. C'est ce qui est proposé, et les frais sont assumés par le comité. Cela fait partie du budget de 105 000 \$.

M. Coderre propose d'adopter le budget. D'autres commentaires?

Les dates prévues sont les 18 et 19 novembre, soit la semaine suivant le jour du Souvenir et la semaine de relâche parlementaire.

Il a été proposé d'adopter le budget. Sommes-nous d'accord?

Des voix: Oui.

Le président: Merci beaucoup. Je le soumettrai au comité de liaison immédiatement après cette séance.

Nous allons maintenant faire une pause d'environ trois minutes avant de poursuivre la séance à huis clos. À notre retour, le greffier va nous remettre des documents concernant le regroupement fait par nos analystes des recommandations formulées par tous les partis. Nous ne sommes pas tenus d'adopter ce regroupement, mais c'est un point de départ qui s'avère généralement très utile.

Nous faisons une pause de trois minutes avant d'entreprendre notre discussion sur les recommandations aux fins du rapport du comité sur les isotopes médicaux.

[La séance se poursuit à huis clos.]

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à
l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and
Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the
following address: <http://www.parl.gc.ca>